

Numéro	CFVU/2026-05-12/03
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	12-06-2026
Date de mise en ligne sur internet (externe)	24/06/2026
Date de transmission au Recteur	24/06/2026

**Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne**

Délibération du 12 mai 2026 portant approbation de la modification de la maquette de la formation non diplômante « préparation aux concours des écoles de journalisme » de l'École de science politique de la Sorbonne

La COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-6, L. 712-6-1 et L. 613-2 ;
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment leur article 23 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu l'avis du conseil de gestion de l'École de science politique de la Sorbonne en date du 14 novembre 2025.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification de la maquette de la formation non diplômante « préparation aux concours des écoles de journalisme » de l'École de science politique de la Sorbonne ci-après annexée.

Délibération CFVU/2026-05-12/03	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40
Nombre de membres présents ou représentés	30
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	24
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	6

Paris, le 13 mai 2026

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

Préparation aux concours des écoles de journalisme/UFR 11

RCC

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (correspond à cours/matière/enseignement)		Indiquer code élément pédagogique (si existant) (CF structure SE) sinon laisser cellule vide	Volume horaire encadré		Evaluation	
			CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1						
UE 1 : Sélection						
Cours obligatoire	<i>Sélection des candidats</i>		0	4		0
Total			0	4		
Volume horaire étudiant			0	4		
Semestre 2						
UE 1 : Enseignements fondamentaux					0	0
Cours obligatoire	<i>Méthodologie du suivi d'actualité</i>		3	0	0	0
Cours obligatoire	<i>Écriture journalistique</i>		12	0	0	0
Cours obligatoire	<i>Apprendre à se présenter face à la caméra</i>		3	0	0	0
Cours obligatoire	<i>Rencontre avec des professionnels</i>		6	0	0	0
UE 2 : Enseignements pratiques					0	0
Cours obligatoire	<i>Suivi personnalisé des dossiers et préparation des épreuves écrites</i>		0	2	0	0
Cours obligatoire	<i>Simulation d'oral</i>		0	24	0	0
Total			24	26		0
Volume horaire étudiant			50			
Total annuel			24	68		
Volume horaire annuel étudiant			24	30		0
Volume horaire annuel étudiant			54			
Volume horaire annuel étudiant			24	72		